

Zuccherro Bencivenni, premier traducteur du *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienne

Premier traité d'hygiène et de diététique rédigé directement en langue vulgaire au moyen âge, le *Régime du corps* a été composé vraisemblablement vers le milieu du XIII^e siècle en France par un médecin italien du nom d'Aldebrandin¹, originaire de Sienne.

Vaste compilation des auteurs médicaux arabes (Ali Abbas, Ibn Sîna, Râzî, Honein ben Ishaq dit Johannitius) et d'expression arabe (Isaac Isreali), utilisés dans leurs traductions latines, le *Régime du corps* se rattache à la tradition hippocratique et galénique. C'est une œuvre de vulgarisation divisée en quatre parties : l'hygiène générale (20 chapitres), les soins aux organes particuliers (8 chapitres), la diététique proprement dite (9 chapitres) et une physiognomonie. L'ensemble peut être précédé, ou non, d'un prologue. L'ouvrage connu jusqu'au début du

1 — De la vie de cet auteur ne sont connues que les dernières années : son testament fait en 1287 à Troyes, en faveur des religieux de Saint-Antoine de Viennois, et la date approximative de son décès (entre 1296 et 1299). Voir Danielle Jacquart, *Supplément au Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, d'Ernest Wickersheimer, Genève, 1979, p. 15-16 (*Hautes Études médiévales et modernes*, 35).

XVI^e siècle un grand succès : de nombreux manuscrits médiévaux et une édition incunable en conservent le texte français. Quatre traductions italiennes, une traduction catalane et une traduction flamande témoignent de son rayonnement intellectuel.

Édité en 1911 d'après quatre des 35 témoins repérés à l'époque, le *Régime du corps*² est aujourd'hui conservé dans 73 manuscrits. En étudiant cette tradition manuscrite complexe³, je m'étais efforcée de préciser les caractéristiques des différentes familles de manuscrits, entre lesquelles il faut distinguer principalement une rédaction **A** (du nom du manuscrit de base de l'édition Landouzy-Pépin)⁴ et une rédaction **B** (la plus largement répandue)⁵.

Identité du traducteur

Le premier traducteur italien du *Régime du corps*, Zuccherio Bencivenni⁶, était un notaire florentin appartenant au

2 — *Le Régime du corps de maître Aldebrandin de Sienne, texte français du XIII^e siècle*, éd. Louis Landouzy et Roger Pépin, Paris, 1911 (réimpr. Genève, 1978). Le texte du manuscrit Lyon, Bibl. mun., 976 a été édité seul par Jean-Gabriel Faure (*Version lyonnaise du traité de médecine d'Aldebrandin, médecin français du XIII^e siècle*, thèse de 3^e cycle, Lyon, 1972, dactyl.).

3 — Françoise Fery-Hue, *Le Régime du corps d'Aldebrandin de Sienne: tradition manuscrite et diffusion*, dans *Actes du 110^e Congrès national des Sociétés savantes (Montpellier, 1985), section d'histoire médiévale et de philologie*, t. 1 : *Santé, médecine et assistance au Moyen Âge*, Paris, 1987, p. 113-134 ; *Le Régime du corps d'Aldebrandin de Sienne: note sur une version française réécrite, dans Romania*, t. 110 (1989), p. 253-264.

4 — La rédaction **A** compte six manuscrits (du XIII^e et du XIV^e siècle) et un extrait remanié ; elle se caractérise par l'introduction en tête du traité d'un prologue nommant l'auteur, Aldebrandin de Sienne, et expliquant que le traité aurait été rédigé pour Béatrix de Savoie, comtesse de Provence, femme de Raymond-Bérenger V, en 1256, à l'occasion d'un voyage qu'elle entreprenait pour visiter ses filles: la reine de France, la reine d'Angleterre, la *roïne d'Alemaigne* et la comtesse d'Anjou. D'après le titre de *roïne d'Alemaigne* donné à Sancie, femme de Richard de Cornouailles (élu roi des Romains en 1257) et qui mourut en 1261, ce prologue, dont l'auteur demeure inconnu a été placé en tête du *Régime du corps* entre 1257 et 1261. Aucune confirmation n'ayant pu être apportée sur l'hypothèse d'une commande par la comtesse de Provence, il convient de traiter ce prologue avec toute la prudence nécessaire et de conclure que le *terminus ad quem* de la rédaction du *Régime du corps* est 1257, et que le manuscrit ancêtre de la rédaction **A** a pu être offert à la comtesse de Provence avant 1261 et complété par un copiste zélé.

5 — Dépourvue de prologue, la rédaction **B** offre un texte plus complet que celui de **A** ; elle est représentée « stricto sensu » par 32 manuscrits (du XIII^e au XV^e siècle) et a inspiré, en outre, une rédaction mixte, une rédaction abrégée et la quasi-totalité des nombreux remaniements du *Régime du corps*.

6 — Voir le *Dizionario Biografico degli Italiani*, Roma, 1966, t. 8, p. 218-219 et l'article

« popolo » de san Piero Maggiore : auteur de sonnets⁷, il semble avoir exercé son activité entre 1300 et 1313, traduisant en dialecte toscan de nombreuses œuvres latines et françaises. A sa principale traduction, celle de la *Somme le Roi*⁸ de frère Laurent, il faut ajouter :

— la traduction⁹, en 1300, du *Liber ad Almansorem* de Râzî, d'après la version latine traditionnellement attribuée à Gérard de Crémone¹⁰,

— la traduction, en 1313, de la *Sphaera* de Jean de Sacrobosco,

— la traduction d'un lapidaire latin d'après le *De gemmis* de Marbode, avec l'apport de la *Seconde Version en prose anglo-normande*¹¹,

mais on a longtemps été tenté de lui attribuer¹² d'autres traductions aujourd'hui reconnues comme anonymes : celle du *Thesaurus pauperum* de Pierre d'Espagne¹³, celle d'un court trai-

récent de Giuliana Citton, *Testo e citazione: Zuccherò Bencivenni e la « Lettera III » di Guittone d'Arezzo*, dans *Medioevo Romanzo*, t. 17 (1992), p. 41-59, en particulier la note 2.

7 — Selon Giulio Negri (*Istoria degli scrittori fiorentini*, Ferrare, 1722, p. 537), de nombreux érudits florentins, notamment Francesco Redi et Antonio Magliabecchi, ont fait l'éloge des poésies à l'antique de Zuccherò Bencivenni.

8 — Contenue dans de nombreux manuscrits parmi lesquels ceux de Florence, Bibl. naz. centr., II.IV.16 et Rediano 102, Vatican, Barber. Lat. 3984, cette traduction a connu deux éditions partielles: Luigi Rigoli, *Volgarizzamento dell'Esposizione del Paternostro*, Florence, 1828 et L. Barbieri, *Trattatello delle virtù, Testo francese di Frate Lorenzo de' Predicatori e toscano di Zuccherò Bencivenni scrittore del secolo XIV*, Bologne, 1863 (réimpr. Bologne, 1968). L'édition critique de la traduction de Zuccherò Bencivenni a fait l'objet de la thèse de doctorat (non publiée) de Giuliana Citton. La version sicilienne établie à partir de la traduction de Zuccherò Bencivenni a également été éditée : *Libru di li vitii et di virtuti*, éd. Francesco Bruni, Palerme, 1973, 3 vol. (*Centro di studi filologici e linguistici siciliani. Collezione di testi siciliani dei secoli XIV e XV*, 12, 13 et 14).

9 — Cette traduction est contenue notamment dans le manuscrit Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 43.

10 — S'agit-il de la première version latine — due à un inconnu — ou de celle qui a fait l'objet d'une révision complète par Gérard de Crémone ? Sur les rapports entre ces deux versions latines, voir : Danielle Jacquart, *Note sur la traduction latine du Kitâb al-Mansûrî de Rhazès*, dans *Revue d'Histoire des Textes*, t. 24 (1994), p. 359-374.

11 — Cette traduction est conservée dans le manuscrit Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 43, f. 143-146 v° ; elle a été publiée par Enrico Narducci (*Intorno a tre inediti volgarizzamenti del buon secolo della lingua, ... Libro de le virtudi de le pietre preziose...*, dans *Il Propugnatore*, 1^a serie, t. II, parte Ia (1869), p. 309-326) et étudiée par Serenella Baggio (*Censure lapidarie*, dans *Medioevo Romanzo*, t. 11 (1986), p. 207-228).

12 — Voir Francesco Lospalluto, *I volgarizzamenti inediti dei secoli XIII e XIV*. Vol. I : *Zuccherò Bencivenni*, Altamura, 1921, p. 5-11, qui fait justice des attributions les plus extravagantes.

13 — Cette traduction fit l'objet de plusieurs éditions incunables (en particulier à Florence en 1488 et à Venise en 1494) ; elle fut éditée par Francesco Zambrini, *Le Opere volgari a stampa dei secoli XIII e XIV, 3a edizione*, Bologne, 1873.

té sur les vertus du *Romarin*¹⁴, celle du traité de médecine de Jean Mesué connue sous le nom de *Consolazione delle medicine*¹⁵, celle d'un *Lunaire* et celle du *Secret des secrets*¹⁶ d'après la version latine longue dite de Philippe de Tripoli.

Tradition manuscrite de la première traduction italienne

La traduction florentine du *Régime du corps* par Zuccherò Bencivenni¹⁷ — première traduction italienne — est aujourd'hui conservée dans dix-neuf manuscrits : ce chiffre est une estimation minimale, mes dépouillements dans les fonds des bibliothèques italiennes¹⁸ s'étant réduits à des sondages.

Sept sont des volumes exécutés au XIV^e siècle: Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 47 (le plus ancien à être daté, car achevé le 13 décembre 1310 par un certain Lapo di Neri Corsini) ; Florence, Bibl. naz. centr., II.IV.334 (copié en 1338 par

14 — Ce traité a été édité sous le nom de *Trattato delle virtù del ramerino* par Francesco Zambrini (Bologne, 1866), réimprimé par lui (Fermo, 1867) et édité à nouveau par L. Chiarini (Livourne, 1868). Il a été publié plus récemment par G. Giannini, *Una curiosa raccolta di segreti e di pratiche superstiziose fatta da un popolano fiorentino del secolo XIV*, Città di Castello, 1898, par E. V. Ferrario, *Thesaurus Ruberti*, Milan, 1958, p. 53-56 et par Alfredo Stussi, *Zibaldone da Canal. Manoscritto mercantile del sec. XIV*, Venise, 1967, p. 95-97.

15 — Cette traduction est connue en particulier grâce à des éditions incunables: à Modène en 1475, à Florence en 1480, à Venise en 1487 et 1493.

16 — Ces deux dernières traductions furent attribuées à Zuccherò Bencivenni sur la foi des annotations latines portées par un bibliothécaire du XVIII^e ou du XIX^e siècle en tête du manuscrit Florence, Bibl. naz. centrale, II.II.83.

17 — Cette traduction a fait l'objet de nombreuses éditions partielles d'après l'un ou l'autre manuscrit: Giuseppe Manuzzi, *Trattato di fisionomia...*, Florence, 1865 [1867] [4^e partie] ; Salomone Morpurgo, *Ammaestramenti degli antichi su l'igiene e sulla prima educazione del fanciullo*, Florence, 1892, p. 7-14 [chap. 19 de la I^{ère} partie] ; Luigi Savorini Piciellesse, *Dottrina a guardare il visaggio e donar li bello colore, colla novella di fisonomo*, Forum Cornelii, 1872 [chap. 5 de la II^e partie et IV^e partie] ; Ottaviano Targioni-Tozzetti, *Trattato della fisionomia del maestro Aldobrandino*, Livourne, 1868 [IV^e partie], *id.*, *Le quatre stagioni...*, Livourne, 1871 [chap. 15 de la I^{ère} partie], *id.*, *Trattatello di Aldobrandino da Siena, col volgarizzamento di Zuccherò Bencivenni*, Livourne, 1872, réimpr. 1885 [chap. 19 de la I^{ère} partie] ; Francesco Zambrini, *Ammaestramenti a conservare la sanità del corpo*, Bologne, 1869 [chap. 18 et 19 de la I^{ère} partie], *id.*, *Dottrina a guardare il visaggio*, Imola, 1872 [chap. 5 de la II^e partie], *id.*, *Del conservare i capelli e i denti...*, Imola, 1876 [chap. 1 et 4 de la II^e partie] ; mais elle reste inédite dans sa totalité.

18 — En particulier, l'intéressant catalogue établi par Mahmoud Salem Elsheikh (*Medicina e farmacia nei manoscritti della Biblioteca Riccardiana di Firenze*, Rome, 1990) signale de nombreux manuscrits du *Régime du corps* en italien (n°2165, 2375, 2500, 3050 et peut-être 2350) qui m'étaient inconnus, mais ne permet pas d'identifier les traductions.

Simone di Francesco) ; Paris, Bibl. nat., ital. 451 (copié en 1367 par le florentin Giovanni Lunganucci) ; Florence, Bibl. naz. centr., II.IV.33 ; Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 50 ; Venise, Bibl. naz. Marciana, It. III.13 ; San Francisco, Library of Adolph Sutro, 2 (copié en 1392 par Jachopo di Domenicho).

Douze ont été transcrits au XV^e siècle : Londres, Wellcome Institute for the History of Medicine Library, 556 (copié à Venise en 1430 par Benedeto Longo) ; Florence, Bibl. Riccardiana 2169 et 2224 (ce dernier écrit en 1433 par Antonio del Forese¹⁹) ; Florence, Bibl. naz. centr., II.II.82, II.II.84, II.II.85, II.IV.62, Palat. 557 (ce dernier copié par un certain Bartolommeus pour une Guasconi alliée à un membre de la famille Borromei), et Palat. 559 ; Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 49 (copié en 1484 par Verdiano di Cristofano da Montepulciano²⁰) et Plut. LXXXIX, 114 ; Rimini, Bibl. civica Gambalunga, 108.

La traduction de Zuccherò Bencivenni rencontra un tel succès qu'elle fit l'objet de deux remaniements, indépendants l'un de l'autre, au XIV^e ou au XV^e siècle. L'un de ces remaniements est conservé dans le manuscrit Venise, Bibl. naz. Marciana, It.III.14, copié par Giovanni di Ghirighoro d'Antonio Ghinhij en 1478 et qui commence par « Qui comincia il libro del maestro Aldobrandino Sanese, il quale compilo in Parigi, della sanità del corpo e di ciascuno membro, per luy translatado di franciesso in fiorentino volghare per ser Cuccho Bencivenni notayo ». L'autre figure dans le manuscrit Florence, Bibl. naz. centr., II.II.83, qui date du XV^e siècle et débute par : « Qui comincia il libro del maestro Aldobrandino da Siena, compillato in Parigi della santa del corpo e di ciascuno membro traslato di francesco in latino. »

A l'instar de ces deux remaniements, trois des douze témoins de la traduction datés du XV^e siècle fournissent les mêmes précisions supplémentaires sur l'auteur du *Régime du corps*, Aldebrandin de Sienne. Le début de Florence, Bibl. naz. centr., II.II.85 est : « ... libro che'l maestro Aldobrando da Siena compilo in Parigi... », celui de Florence, Bibl. naz. centr., Palat. 557 : « ... libro che'l maestro Aldobrandino sanese compiloe im

19 — Et non en 1453 comme pourrait le laisser croire une coquille dans : John W. Bradley, *A Dictionary of Miniaturists, Illuminators, Calligraphers and Copyists*, New York, 1958 (réimpr. 1973), t. I, p. 339.

20 — Ce copiste a aussi transcrit un manuscrit florentin vendu à Milan en 1931 : voir Bénédictins du Bouveret, *Colophons de manuscrits occidentaux, des origines au XVI^e siècle*, Fribourg, 1979, t. V, p. 468, n°18386 (*Spicilegii Friburgensis Subsidia*, 6).

Parigi... » et la fin de Florence, Bibl. Riccardiana 2224 : « ... libro della fisica, che il maestro Aldobrandino medico e dottore in Parigi, il quale compuose in lingua francesca... »

Le texte français original du *Régime du corps* aurait-il été composé à Paris ? Ce détail ne manque pas d'intérêt, bien que l'on ne puisse pas accorder une grande confiance à ces cinq témoins bien tardifs.

Contexte de copie de la première traduction italienne

La traduction de Zuccherò Bencivenni est conservée dans un contexte scientifique ou médical par douze manuscrits, dont quatre copiés au XIV^e siècle (Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 47 ; Paris, Bibl. nat., ital. 451 ; Venise, Bibl. naz. Marciana, It.III.14 ; Florence, Bibl. naz. centr., II.IV.33) et huit au XV^e siècle (Londres, Wellcome Institute for the History of Medicine Library, 556 ; Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 49 et Plut. LXXXIX, 114 ; Florence, Bibl. naz. centr., Palat. 557, II.II.84, II.II.85 et II.IV.62 ; Florence, Bibl. Riccardiana 2224), et associée, outre les textes médicaux, à des œuvres morales et littéraires par trois autres manuscrits : un du XIV^e siècle (Florence, Bibl. naz. centr., II.IV.334) et deux du XV^e siècle (Londres, Wellcome Institute for the History of Medicine Library, 556 ; Florence, Bibl. naz. centr., II.II.82). Elle se trouve placée à la suite d'un texte historique par : Rimini, Bibl. civica Gambalunga, 108 (XV^e siècle). Le remaniement contenu dans Florence, Bibl. naz. centr., II.II.83 (XV^e siècle) est conservé également dans un contexte médical.

Cinq manuscrits de la traduction de Zuccherò Bencivenni comportent aussi une traduction italienne du *Secret des secrets*, le plus souvent sous la forme d'un extrait : Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 47 (p. 105b-106b), Florence, Bibl. naz. centr., II.II.84 (f. 79-80), II.II.85 (f. 49-53) et Palat. 557 (p. 204-207), Londres, Wellcome Institute for the History of Medicine Library, 556 (f. 83-83v°) ; c'est aussi le cas des deux remaniements contenus dans : Venise, Bibl. naz. Marciana, It.III.14 (f. 60v°) et Florence, Bibl. naz. centr., II.II.83 (f. 119-125).

Six manuscrits de la traduction possèdent aussi le traité, en italien, sur les propriétés du romarin : Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 47 (p. 109-110), Paris, Bibl.

nat., ital. 451 (f. 101v°-103), Londres, Wellcome Institute for the History of Medicine Library, 556 (f. 84-84v°), Florence, Bibl. naz. centr., Palat. 557 (p. 211-214) et II.II.85 (f. 53-55), Florence, Bibl. Riccardiana 2224 (f. 106-107v°). Il en va de même pour le remaniement contenu dans : Florence, Bibl. naz. centr., II.II.83 (f. 125-126).

Incipit et explicit de la première traduction italienne

L'enseignement des incipit et des explicit — quand ils existent — sur Zuccherò Bencivenni confirme ce qui a été dit plus haut : florentin, notaire, il traduit le *Régime du corps* en Avignon²¹ en mai 1310 pour un commanditaire qui n'est jamais nommé. C'est ce qui ressort de la fin de Paris, Bibl. nat., ital. 451 : « ... traslatato di francesco in fiorentino volgare per ser Cuccherò Bencivenni, notaio della città di Firenze, negli anni di Christo MCCCX del mese di magio, a la richesta d'uno nobile cavaliere de la detta città... » et qui est confirmé par le début de Florence, Bibl. naz. centr., Palat. 557 : « ...traslatato di francesco i fiorentino volgare per sez Cuchero Bencivenni notaio, al priego et alla richiesta d'un nobile cavaliere della decta citade di Firenze » et par sa fin : « ...traslatato di francesco in fiorentino volgare nelli anni Domini MCCCX. del mese di maggio. Scripto & volgaricato per me Cuccherò Bencivenni notaio della cipta di Firenze alla richiesta d'un nobile cavaliere della predecta ciptade », et amplifié par la fin de Florence, Bibl. Riccardiana 2224 : « ...translatate di francesco in fiorentino volgare... MCCCX nel mese di maglio, scritto e volgarizzato per ser Zuccherò di Bencivenni, notaro della cità di Firenze, abitante in questo tempo Avignone... ».

Il faut noter que, dans leur grande majorité, les témoins de la traduction de Zuccherò Bencivenni sont beaucoup moins prolixes touchant les circonstances et l'auteur de la traduction : ils sont le plus souvent dépourvus de titre ou d'explicit.

21 — Clément V (Bertrand de Got, pape élu le 5 juin 1305 à Pérouse, décédé le 20 avril 1314) avait décidé en 1309, après avoir mené une vie errante, d'établir la papauté en Avignon, entraînant l'afflux dans la ville des fonctionnaires pontificaux, des courtisans, des artistes, des poètes, des savants et la prospérité de la région.

Choix d'un manuscrit de base pour l'étude de la traduction

Les deux plus anciens témoins datés, Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 47, qui paraît avoir été achevé le 13 décembre 1310 — l'année même de la traduction — par un certain Lapo di Neri Corsini, et Florence, Bibl. naz. centr., II.IV.334 copié en 1338 par Simone di Francesco, étant l'un largement amputé du début et l'autre sévèrement mutilé, c'est le troisième plus ancien témoin, Paris, Bibl. nat., ital. 451, écrit en 1367 par Giovanni Lunganucci et complet, qui servira de base à l'étude.

Exécuté en Italie du Nord²², ce manuscrit débute (sur les f. 1-4 du premier cahier) par une table des chapitres du *Régime du corps*, entièrement rubriquée, de la main du copiste, établie après la transcription du texte et présentant une double numérotation en chiffres arabes et en chiffres romains. Le volume ne conserve que des textes en italien : il contient, outre la traduction du *Régime du corps* (f. 6-98v°), un extrait de celle du régime de santé de Taddeo Alderotti (f. 99-100), des recettes d'eaux médicinales, de poudres et d'onguents (f. 100-101v°), le traité sur les 26 propriétés du *Romarin* (f. 101v°-103), une recette d'huile de genièvre et, après quelques feuillets blancs (f. 104-106v°), une autre table²³ complète du *Régime du corps* (f. 107-110v°) qui est l'œuvre d'un autre copiste et est suivie par des f. 111-113v° blancs.

22 — Ancien supplément fr. 1268, Paris, Bibl. nat., ital. 451 est un volume de 114 feuillets de parchemin (275 x 194 mm), copié à longues lignes et muni de réclames; il présente quelques annotations marginales modernes (XVII^e siècle ?) en italien, notamment aux f. 25v°, 28v°, 34, 35, 35v°, 101 ; sur le f. 111 resté blanc ont été transcrits (au XVI^e siècle ?) les dix commandements en italien. Le texte du *Régime du corps* est précédé (f. 6) par une illustration à la gouache avec or, représentant la création du monde; la belle bordure italienne du f. 6 possède, dans la marge inférieure, un cartouche: les armoiries qui y figuraient (vraisemblablement un tranché d'or et d'azur, chargé de meubles non identifiés) ont été quasi entièrement grattées.

23 — Si la première table, établie par Giovanni Lunganucci d'après les rubriques de son texte jusqu'à la fin de la III^e partie du *Régime du corps*, ne fait pas allusion à la IV^e partie, qui est seulement évoquée dans son paragraphe terminal, la deuxième table donne un texte assez proche de celui de la première, mais divise le *Régime du corps* en 10 parties et ajoute « Cap. CLXXXII Della filosofia d'ogni cosa di questo mondo. Si contiene in questo libro. Amen ». La présence d'une table (voire de deux) n'est pas obligatoire, ni même habituelle, pour le *Régime du corps* ; le manuscrit Paris, Bibl. nat., ital. 451 est à cet égard une exception, comme aussi les manuscrits San Francisco, Library of Adolph Sutro, 2, Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Plut. LXXIII, 49 et Rimini, Bibl. civica Gambalunga 108.

Caractéristiques de la traduction

D'après le manuscrit Paris, Bibl. nat., ital. 451, la traduction de Zuccherò Bencivenni se rattache à la rédaction **B**, dans sa version **B** classique, dont elle présente les caractéristiques principales : l'absence de tout prologue évoquant une commande par la comtesse de Provence, de nombreuses leçons communes (ordre des chapitres dans la transition entre la II^e et la III^e partie, le nom de *sagina* donné au sorgho dans le chapitre 1 (= céréales) de la III^e partie, le nom de *radici* donné au carvi [*eschervies* dans **A**, *rais* dans **B**] dans le chapitre 6 (= herbes) de la III^e partie...) ; outre les variantes propres à la famille **B**, elle possède les additions de **B** par rapport à la rédaction **A** (en particulier le paragraphe sur les *ceci* ou pois chiches, entre les fèves et les pois dans le chapitre 4 (= légumes) de la III^e partie).

Mais elle se distingue légèrement de **B** en ce qu'elle développe les transitions entre les différentes parties²⁴, ces transitions qui sont presque absentes dans **A** et relativement courtes dans **B**.

L'art du traducteur

L'art du traducteur se caractérise notamment par la présence de quelques termes décalqués du français, le respect des noms des autorités citées par l'original, la souplesse dans le traitement des noms de maladies qui lui sont peu familiers, une certaine liberté dans la traduction des noms géographiques, l'introduction fort discrète d'interpolations par endroits très importantes, et une amplification remarquable de la IV^e partie.

Si quelques graphies françaises ont subsisté sous la plume de Giovanni Lunganucci (*chose, qu'est*), Zuccherò Bencivenni use de certains décalques du français : ainsi dans le chapitre 16 de la I^{ère} partie, *morici* traduit *morroides* (hémorroïdes), quand l'italien moderne dit *emorroidi*, et dans la IV^e partie, *aleine* est rendu par

24 — A titre d'exemple, entre le dernier article (le sel, à la fin du chapitre 9) de la III^e partie et la IV^e partie, Paris, Bibl. nat., ital. 451, f. 92 place une transition rubriquée : « *Qui finisce la terza parte del libro, il quale tratta de la natura delle cose che ss'usano di mangiare & contiene in se .VIII^o. capitoli spetiali, de quali capitoli avemo donato sofficiente amaestramento. Qui appresso comincia la quarta parte di questo libro dove tratta d'una bella sciencia chiamata fisonomia, che insegna conoscere la natura di ciascuno per li segni di fuori, & però è detta fisonomia perché fisonomo l'a trovo.* » La transition correspondante dans **B** est rubriquée et nettement plus courte : « *Chi comanche la quarte partie de fisanomie qui aprent a connoistre les natures & les complexions de chascun.* ».

alena (et non : *alito*, *fiato*, *respiro*), de même *tencieres* par *tencionatore*.

Le respect que manifeste Zuccherò Bencivenni pour les auteurs anciens cités — généralement de seconde main — par Aldebrandin, lui fait nommer *Avicenna* (= *Avicennes* qui apparaît 19 fois), *Ipocras* ou *Ypocras* (= *Ypocras* : 12 fois), *Galieno* ou *Ghalieni* ou *Ghalieno* (= *Galiens* : 10 fois), *Raysis* ou *Ragis* (= *Râsî* : 4 fois), *Diascorides* (= *Diacorides* : 3 fois), *Ysaac* (= *Ysaac*, Isaac Israeli : 3 fois), *Costantino* ou *Ghostantino* (= *Constantins* : 2 fois), *Alis* (= *Hali*, Ali Abbas, l'auteur du *Liber regius* : 1 fois), *Aristotile* (= *Aristotes* : 1 fois), *Averois* (= *Averoës* : 1 fois), *Diogene* (= *Dyogenes* d'Apollonie, philosophe grec contemporain de Socrate : 1 fois), *Platone* (= *Platon* qui désigne ici Platearius : 1 fois). Mais on trouve une fois *li phisosophes* transformé en *Aristotile* au chapitre 18 de la I^{ère} partie, *Aristotes* en *Alys*, qui désigne en général Ali Abbas, au chapitre 2 de la II^e partie, et *Ysaac* rendu par *Ipocras* au chapitre 1 de la III^e partie. Outre ces menues erreurs, dans trois passages que Zuccherò réécrit, *Ypocras*, *Rasis* et *Diacorides* disparaissent, le premier au chapitre 12 de la I^{ère} partie, le deuxième au chapitre 17 de la I^{ère} partie, le troisième au chapitre 5 de la III^e partie.

Zuccherò n'hésite pas à retoucher certains détails géographiques : dans l'article *sagina* ou sorgho (chapitre 1 de la III^e partie), il traduit « en Lombardie » par « in Toschana & in Proença » : de même pour le *çafferano* ou saffran (chapitre 9 de la III^e partie), « flors qui viennent d'une hierbe qui en croist assés en Lombardie » est rendu par « fiori che nasce d'una erba che ne cresce assai in Toscana & in Lombardia ». Que faut-il conclure de ces manifestations de chauvinisme toscan ? Une connaissance plus approfondie des ressources agricoles de sa région d'origine que celle qu'en avait Aldebrandin ? En revanche, dès qu'il est question de pays lointains, de contrées que l'on pourrait qualifier d'« exotiques », la fidélité au modèle redevient la règle suivie par Zuccherò : l'*Inde* est appelée *India* et la *Pierse Persia*.

Les problèmes causés par le nom des maladies ont été résolus au cas par cas. Dans le chapitre 13 (= vomir) de la I^{ère} partie « est boine medecine a meselerie et au mal saint Leu, se li racine du mal vient de le forciele » est rendu par : « ...è buona medicina a la malatia della lebbra, se lla radice del male viene da la forcella... » Zuccherò Bencivenni a donc traduit *meselerie* et supprimé *mal saint Leu*, qui désignait principalement l'épilepsie²⁵ et rap-

25 — Voir Erik Van Kraemer, *Les maladies désignées par le nom d'un saint*, dans *Societas*

pelait le souvenir de saint Loup, archevêque de Sens, décédé en 623 et particulièrement vénéré à Amiens, à Paris et en Flandre. Le *mal saint Leu* apparaît une seconde fois dans le texte d'Aldebrandin, au chapitre 16 de la 1^{ère} partie : « longhes maladies, si comme ydropesie, mal de saint Leu, et morroides et fievers quartaines et autres maladies assés », ce que Zuccherio traduit par : « lunghe malatie sichome febre, ydropesia, fici, morici, febre quartane & altre lunghe malatie assai » : le traducteur substituant ici au *mal saint Leu* les *fici*, les figues, c'est-à-dire vraisemblablement des verrues, de petites tumeurs externes ou des ulcères — ce qui peut, en grande partie, correspondre au *fic* de l'ancien français [FEW, III, 496-497] —, on est en droit de supposer qu'il ne comprenait pas le sens exact de *mal saint Leu*, surtout répandu dans la France du Nord, comme en témoignait Guillaume de Saint-Pathus²⁶ : « une maladie [...] que l'en nomme epylentie ou le mal de quoi l'en chiet. Et cele maladie est apelee communement le mal saint Leu en France ».

Les interpolations sont assez nombreuses (quatorze interpolations au sens strict) dans la traduction de Zuccherio Bencivenni. Généralement, il les introduit sans aucune marque de changement de source ni d'auteur, ce qui les rend difficiles à détecter à la première lecture. Il ne fait qu'une exception à cette sorte de « règle » : dans le cas de l'*exemplum* placé au début de la IV^e partie, il éprouve comme le besoin d'indiquer vaguement une source et recourt à la formule « Leggesi che ... ».

La majorité de ces interpolations a une origine connue : ainsi, dans le chapitre 5 (= fruits) de la III^e partie, Zuccherio introduit à la suite des concombres, un article sur les melons que ne possèdent ni **A**, ni **B**, et qui est tiré de l'*Opus ruralium commodorum* composé entre 1305 et 1309 par Pietro dei Crescenzi²⁷ ; Zuccherio a certainement utilisé le texte latin original ; mais la traduction italienne²⁸ qui en a été faite au XIV^e siècle, après la première traduction italienne du *Régime du corps*, présente des ressemblances nettes avec l'œuvre de Zuccherio :

Scientiarum Fennica, Commentationes Humanarum Litterarum, t. 15 (1950), n°2, p. 32-35 [1-139].

26 — D'après Guillaume de Saint-Pathus, *Les miracles de saint Louis*, éd. Percival B. Fay, Paris, 1932, p. 55-56 (CFMA, 70).

27 — Voir l'édition ancienne : Pietro de Crescenzi, *Opus ruralium commodorum*, Augsburg, 1471.

28 — D'après l'édition ancienne : Pietro de Crescenzi, *Opera d'agricoltura...*, Vinegia, per Gulielmo da Fontaneto de Monserra, 1534.

ital. 451

Crescenzi, liv. VI, cap. LXXI

*De melloni & di loro natura.**Cap^o. CXVIII..**Melloni sono freddi & humidi in secondo grado,**& vagliono meglio per malitie rimuovere che per santa guardare.**Il seme de melloni provoca l'orina & a virtude di mondificare la vescica de la renella & della pietra.*

[...]

I melloni, cioè poponi, sono freddi & humidi nel secondo grado, & quelli che sono dolci sono temperatamente freddi.

[...]

Ma il loro seme provoca l'orina & mondifica le reni dalla rena & dalla pietra.

Cette interpolation tend à retrouver le modèle du *Régime du corps* pour la III^e partie, le *De dietis particularibus*, dans lequel Isaac²⁹ traitait le melon, de manière beaucoup plus développée, en tête du livre III, avant le concombre ; mais il faut noter qu'Isaac consacrait son livre III aux herbes, au contraire d'Aldebrandin qui place le concombre parmi les fruits.

Dans le chapitre 6 (= herbes) de la III^e partie, Zuccherò introduit trois articles qui n'appartiennent pas à la tradition française du *Régime du corps*, mais sont eux aussi tirés de l'*Opus ruralium commodorum*. Ce sont :

entre la *borrana* (*borrace*) et l'*atrepici* (*arrache*) : les *aneti* (l'aneth ou fenouil) = Crescenzi, liv. VI, cap. VI, qui figurait déjà dans le livre III du *De dietis particularibus* d'Isaac³⁰ ;

entre la *salvia* (*sauge*) et la *menta* (*mente*) : le *serpillo* (le serpolet) = Crescenzi, liv. VI, cap. CXVIII, qui n'apparaît pas dans le livre III du *De dietis particularibus* d'Isaac ;

entre la *matricale* (*orvale*) et l'*enula* (*enula*) : la *ruta* (*rue*) qui figurait déjà dans le livre III du *De dietis particularibus* d'Isaac³¹, sous une forme moins développée, et qui raccourcit le texte de Crescenzi (liv. VI, cap. C).

29 — Voir Isaac Israeli, *De Dietis universalibus et particularibus, libri II*, Bâle, 1570, p. 442-446.

30 — *Ibid.*, Bâle, 1570, p. 479.

31 — *Ibid.*, Bâle, 1570, p. 477-478.

Toutefois, l'une des interpolations qui remontent au texte d'Isaac n'est pas tirée de Pietro dei Crescenzi : il s'agit, entre la *porcellane* (*porcelaine*) et la *salvia* (*sauge*), des *sparaghi* (les asperges) qui étaient traitées dans le livre III du *De dietis particularibus* d'Isaac³² sous une forme plus développée, mais n'apparaissent pas chez Crescenzi.

A la fin de ce même chapitre 6 (= herbes) et avant le chapitre 7 (= poissons) de la III^e partie, après l'*abruotina* (*abrote*), Zuccherò ajoute une série de huit plantes qui ne figurent pas dans le livre III du *De dietis particularibus*, mais sont toutes tirées de l'*Opus ruralium commodorum* ; ce sont :

la *consolida maggiore* ou grande consoude = Crescenzi, liv. VI, cap. XXXIX,

le *tasso barbasso* ou bouillon blanc = Crescenzi, liv. VI, cap. CCXXV,

la *tassia* ou thapsie = Crescenzi, liv. VI, cap. CXXIII,
la *semper viva* & *erba Jovis* ou joubarbe = Crescenzi, liv. VI, cap. CIII, mais le texte de Crescenzi est nettement plus court que celui de Zuccherò,

le *dittamo*, *detta fraxinella* ou dictame de Crète = Crescenzi, liv. VI, cap. XLI,

l'*epatica*, *cioè fegatella* ou hépatique = Crescenzi, liv. VI, cap. XLIII,

la *celidonia* ou chélidoine = Crescenzi, liv. IV, cap. XXXVII,

la *gentaura* ou centaurée = Crescenzi, liv. VI, cap. XXXI.

Il faut noter que Zuccherò dispose ces huit plantes dans un ordre qui n'a plus rien de commun avec celui des plantes traitées dans le livre VI de Crescenzi : il semble avoir voulu compléter le chapitre 6 de la III^e partie et en terminer ainsi avec les herbes avant de passer au chapitre 7.

A la suite du paragraphe d'introduction à la IV^e partie, Zuccherò intercale un long *exemplum* racontant l'histoire d'Hippocrate et de Philomon, le spécialiste de la physiognomonie, puis deux articles concernant l'un l'homme qui « sia laydo in

32 — *Ibid.*, Bâle, 1570, p. 468-469.

colore & biondo di pelo », l'autre l'« uomo non bene aventurato né gratioſo da Dio » : ces trois interpolations sont tirées du livre que consacrent à la Physiognomonie les versions latines longues du *Secret des secrets*³³.

L'anecdote relative à Hippocrate et Philomon est la suivante : les disciples d'Hippocrate soumettent au jugement de Philomon le portrait d'Hippocrate, sans nommer le sujet du portrait ; Philomon ayant décelé toutes sortes de mauvaises tendances sur ce visage, les disciples se mettent en colère, révélant à Philomon l'identité du portrait et faisant l'éloge d'Hippocrate ; Philomon répond qu'il avait reconnu Hippocrate, mais que les mauvais penchants qu'il a découverts appartiennent bien au modèle du portrait ; les disciples, intrigués, racontent le fait à Hippocrate et ce dernier leur explique que Philomon a raison dans son diagnostic et que lui-même passe sa vie à lutter contre ses mauvais penchants. Cet *exemplum* sert à démontrer la justesse et l'intérêt de la physiognomonie pour la connaissance des caractères. L'anecdote connut beaucoup de succès, puisqu'elle figure, outre les versions latines longues du *Secret des secrets*, dans deux versions françaises anonymes (celles de Paris, Bibl. nat., fr. 571, f. 142b, et fr. 1201, f. 135a-135b, tous deux du XIV^e siècle) et dans deux versions anglaises³⁴ anonymes (celles de Londres, Brit. Libr., Sloane 213, f. 118v^o-119, copié vers 1400, et de Oxford, Bodleian Libr., Ashmole 396, f. 36, copié au XV^e siècle). Une copie tardive — car exécutée vers 1490-1495 — d'une version française du *Secret des secrets* offre même une représentation³⁵ de cette anecdote : la scène où « Phisionomias » se protège de l'ire de deux personnages en costume du temps de Charles VIII, rendus furieux par son diagnostic du caractère d'Hippocrate d'après un portrait ; cette peinture se trouve au f. 85 du manuscrit Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 18145, illustré par Jean Poyet et son atelier.

33 — En particulier celle que publie Reinhold Möller parallèlement à son édition de la traduction allemande établie par Hiltgart von Hürnheim (*Mittelhochdeutsche Prosaübersetzung des « Secretum secretorum »*, Berlin, 1963, p. 156 et 158 [*Deutsche Texte des Mittelalters*, 56]).

34 — Voir M.A. Manzalaoui, *Secretum Secretorum : Nine English Versions*, Oxford, 1977, t. 1, p. 10-11 et 90 (*Early English Texts Society*, 276).

35 — D'après François Avril et Nicole Reynaud, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*, Paris, 1993, p. 313-314, n°172 (avec une reproduction de la peinture).

Trois interpolations restent d'origine encore inconnue. A la fin du chapitre 7 de la 1^{ère} partie, relatif aux rapports sexuels, Zuccherro Bencivenni introduit un long passage sur les trois raisons qui font de l'hiver la meilleure saison pour engendrer les enfants. Cette interpolation, dans laquelle Zuccherro se réfère à des *savi autori di fisica* et à *il filosofo* [terme qui désigne parfois chez lui Aristote, comme au chapitre 18 de la 1^{ère} partie, où il traduit ainsi *li phisosophes*] contient une précision météorologique qui permettra peut-être une identification : « La terza ragione si è che il vento, che noi appelliamo rovaio overò maestro, si caccia le nuvoli, rischiera l'aïere & la fae pura & bella ». Le nom de *rovaio* désigne encore aujourd'hui, en italien moderne, un vent du nord (souvent l'aquilon) ; le terme de *mestre* pour un vent est déjà attesté chez Brunetto Latini³⁶ ; l'épithète de *maestro* permet de préciser qu'il s'agit du célèbre vent de nord-ouest, le mistral³⁷ [FEW, VI¹, 41]. Mais si l'étude de M. Alleyne sur *Les noms des vents en gallo-roman* consacre un article au mistral³⁸, elle ne relève pas le terme italien de *rovaio*.

Après l'avant-dernier article du *Régime du corps* (et de la IV^e partie) qui parle de l'homme *luxurioso*, Zuccherro introduit deux nouvelles interpolations, au sujet plus moral que médical, dont l'origine³⁹ reste inconnue : la première présente l'homme comme la plus achevée des créatures et compare ses qualités aux principales qualités des animaux, la seconde traite de l'omnipotence divine et du libre arbitre laissé à sa principale créature, l'homme.

Outre le recours à ces interpolations véritables, dont certaines — on l'a vu plus haut — appartiennent à la tradition du *Secret des secrets*, la IV^e partie fait l'objet d'un travail approfondi et systématique⁴⁰. Si Zuccherro suit toujours la rédaction **B** du *Régime du*

36 — « .I. autre plus debonaire ki a non Chorus, cist apelent li marenier Mestre » (d'après *Li livres dou Trésor de Brunetto Latini*, éd. Francis J. Carmody, Berkeley / Los Angeles, 1948, liv. I, 106, p. 92). Cette attestation m'a été signalée par Madame Joëlle Ducos que je remercie vivement.

37 — « Vent froid, sec et impétueux qui, en s'engouffrant dans la vallée du Rhône, souffle avec une force considérable sur les golfes du Lyon et de Gênes » (d'après Gianni Cazzaroli, *Dictionnaire de la mer et de la navigation*, Paris, 1973, p. 222).

38 — Voir M. Alleyne, *Les noms des vents en gallo-roman*, dans *Revue de Linguistique Romane*, t. 25 (1961), p. 412 [75-136 et 391-445]. Je remercie Mr. Gilles Roques qui a eu l'amabilité de me faire connaître cette étude.

39 — La source n'est ni Barthélemy l'Anglais, ni Brunetto Latini, ni le *Secret des secrets*, ni le *De animalibus* d'Aristote, ni le *De animalibus* d'Albert le Grand, ni Gossuin de Metz, ni la *Somme le Roi*, ni le *Liber compilationis physionomiae* de Pietro d'Abano.

corps, il n'hésite pas à amplifier, parfois largement, le texte de son modèle à l'aide de détails également empruntés à la tradition de la Physiognomonie du *Secret des secrets*, et non, comme on aurait pu s'y attendre, à la *Physiognomonica* qui fait partie (livre II, chapitres 26-58) du *Liber ad Almansorem* de Râzî : c'est cependant ce dernier ouvrage qui était la source unique d'Aldebrandin pour la IV^e partie du *Régime du corps*, et Zuccherò le connaissait d'autant mieux qu'il en avait établi une traduction en 1300, soit dix ans avant de traduire le *Régime du corps*.

Dans un but de clarté, Zuccherò modifie l'ordre de certains articles de la IV^e partie : il place le premier paragraphe, relatif à la couleur, entre deux interpolations courtes tirées du *Secret des secrets* (et non plus entre les cheveux et les yeux) ; il introduit un paragraphe sur le regard entre les yeux et les sourcils, et déplace le paragraphe sur le front après celui du visage.

La transition entre ce qui est traduit d'Aldebrandin et ce qui provient du *Secret des secrets* se fait, paragraphe par paragraphe, d'une manière quasiment insensible. Toute la maîtrise de Zuccherò Bencivenni se révèle dans cette sorte de « patchwork » très réussi, bien que le manuscrit d'étude [Paris, Bibl. nat., ital. 451] présente dans cette IV^e partie quelques erreurs dues à des sauts du même au même, qui déconcertent à la première lecture. L'exemple des paragraphes consacrés au rire et à la marche⁴¹ illustre la quasi-perfection à laquelle parvient Zuccherò dans cette technique d'entrelacement :

« Colui che ride volentieri & assai, si è benigno & amabile, ma ciò ch'elli ae affare non pensa guarì. Chi poco ride, si a natura contraria a questa, & gli dispiacciono tutte altre cose che gli huomini fanno. Chi ride alto, si non ridotta onta. Et chi ride squittendo & riprende su'alena & força, si è di picciolo sapere perciò che riso per la maggiore parte si giudica reo. E'l consiglio di coloro che ridono non t'è mestiere temere, ch'essi tosto come tu vedi ridere coloro ch'essi consigliano, puoi sapere che di mattea parlano, che il matto nel suo riso leverae alto la sua boca, ma ll'uomo savio appena taci[ta]mente ride. Colui ch'è lento d'andare, si è segno di pensieri & di pesança di corpo. Chi va tosto, si è segno di poco senno & di leggiereça di corpo. L'uomo i passi del quale sieno radi & larghi de essere multiplicatore ne suoi fatti & in tutte sue opere. Et

40 — Ce travail est brièvement évoqué par Paolo Getrevi (*Le scritture del volto: fisiognomica e modelli culturali dal Medioevo a oggi*, Milan, 1991, p. 14-17).

41 — Le texte traduit d'Aldebrandin apparaît en caractères gras.

colui che averae i suoi passi andando spessi & assai corti, per ragione de la sopradetta sciencia, naturalmente fia empio & corrente & adiroso & sospeccioso & non potente & di mala volontade. »

Ainsi amplifiée, la IV^e partie révèle les procédés d'écriture habituels à Zuccherò : l'emploi fréquent du pronom réfléchi *si* très répandu dans la prose florentine⁴², l'introduction de renvois⁴³ qui est à rapprocher du développement des transitions entre les grandes parties, la variété du vocabulaire⁴⁴, le sens de la formule courte et précise (par la réduction fréquente d'un groupe de deux mots à un seul) mais aussi le goût de l'explication, sa formule favorite pour expliciter les termes qu'il juge difficiles étant « cioè... » qui lui permet de donner un synonyme ou de fournir une précision sans trop allonger le texte.

Le travail de Zuccherò sur la IV^e partie a été suffisamment apprécié pour faire l'objet d'un extrait, copié indépendamment de la traduction du reste du *Régime du corps*, dans au moins deux manuscrits :

sur les f. 78 et suivants de Florence, Bibl. naz. centrale, II.IV.62 (exécuté⁴⁵ au XV^e siècle)

42 — Ce que signalent Alfredo Schiaffini (*Testi fiorentini del Duecento e dei primi del Trecento*, Florence, 1954, p. 297) et Francesco Bruni (*Libro di li vitii et di li virtuti*, Palerme, 1973, t. 1, p. LXXXVIII).

43 — Au début de la IV^e partie, Zuccherò place dans la première série d'interpolations tirées du *Secret des secrets* une allusion au chapitre 7 de la I^{ère} partie : « *secondo che nel settimo capitulo d'abitare con femmina, qua in dietro ne la prima parte avemo divisato.* » Le texte français du *Régime du corps* présentait déjà ce genre de renvoi d'un chapitre à l'autre : ainsi à propos du raisin (chapitre 5 de la III^e partie), on peut lire « *Et vous entrelairai a dire de le likeur des roisins vers por chou ke nous le devisames quant nous parlames du verjus.* », mais sans indication de numéro de chapitre ou de partie [ce renvoi concerne le chapitre 3 de la I^{ère} partie]. Zuccherò perfectionne donc la technique des renvois déjà mise en œuvre dans l'original français, ce qui renforce la cohérence du texte.

44 — Zuccherò emploie trois mots différents pour désigner le visage : *visaggio* et *viso* (qu'il paraît préférer) quand il traduit et *volto* quand il amplifie le texte; en revanche, pour parler de la face dans ses additions, il dit toujours *faccia*. Dans le paragraphe relatif aux épaules, il fait une addition qui comporte la formule *è segno di bontadiosa natura*, alors qu'ailleurs il dit presque systématiquement *buona natura*. Quand il dénonce les tempéraments luxuriens, Zuccherò dit *amatore di donne* dans le paragraphe relatif aux bras, mais *amatore di femmine* dans celui qui traite des pieds.

45 — Ce manuscrit contient aussi une traduction italienne de la traduction latine du *Liber ad Almansorem* de Râsi par Gérard de Crémone, ainsi que des recettes en italien, tirées de Nicolò de Salerne et d'Ibn Sînâ.

et sur les f. 132 et suivants d'Oxford, Bodleian Library, Canon. ital. 208 (dans un recueil⁴⁶ transcrit au XV^e siècle).

A travers le texte de son *Libro della fisica che'l maestro Aldobrandino di soprascritto compuose*, Zuccherò Bencivenni se montre un très grand traducteur, fidèle à l'esprit du *Régime du corps*, plutôt qu'à la lettre au sens étroit. Son amplification de la IV^e partie — la plus courte et la plus faible de l'original français — témoigne de sa virtuosité tout autant que de sa mesure. En ce qui concerne cette IV^e partie, je ne peux que souscrire au jugement de Giuliana Citton⁴⁷ relatif à la traduction italienne de la *Somme le Roi* : « L'opera di Zuccherò è infatti la versione estremamente fedele, in una prosa limpida ed ordinata, di un testo piuttosto pedestre ».

Zuccherò a magnifiquement servi son quasi-compatriote Aldebrandin⁴⁸ et assuré, à travers sa traduction et les deux remaniements dont elle fera l'objet ultérieurement, la diffusion du *Régime du corps* en Italie.

Françoise FERY-HUE

46 — Voir A. Mortara, *Catalogo dei manoscritti italiani che sotto la denominazione di codici canonici italiani si conservano*, Oxford, 1864, col. 206-207.

47 — Voir Giuliana Citton, *art. cit.*, p. 46.

48 — Dans une nouvelle édition du *Régime du corps*, il faudra tenir compte des leçons fournies par Zuccherò à l'appui de certains détails du texte des manuscrits **A** et **B**. Je n'en veux pour exemple que le cas d'un passage du chapitre 10 (ventouses) de la I^{ère} partie, dans lequel Aldebrandin déconseille de poser des ventouses à des enfants au-dessous d'un certain âge : l'âge limite indiqué par **A** et **B** est .III. ans que R. Pépin et L. Landouzy (p. 42) ont corrigé en .[X]III. ans ; mais Zuccherò donne la leçon *s'ellino non anno tre anni passati*. De même, dans le paragraphe relatif au visage de la IV^e partie, R. Pépin et L. Landouzy (p. 196) ont corrigé *os* en *iex* dans la proposition *qui a les iex gros et cras et carnus* ; mais Zuccherò donne la leçon *chi a l'ossa grosse & carnule*. On peut se demander dans quelle mesure ces corrections introduites par les premiers éditeurs sont légitimes.